

COMMUNE DE NONANCOURT

L'an deux mil DIX HUIT, LE VINGT-HUIT AOUT à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Eric AUBRY, Maire.

Etaient présents :

Madame CIBLA, Monsieur GORGE Adjoints,
Mesdames BONELLI CAILLÉ et FAUDET
Messieurs BORG, CORU, MANZE, TAYOUB et WYZGOLIK

A donné pouvoir :

M LANGOUET à Mme CAILLÉ
Mme LEHR à Mme CIBLA
M. HERVIEU à M. CORU.

Etaient absentes excusées :

Mme BREUX
Mme LHOSTE

Date de convocation : 21 août 2018.

Secrétaire de séance : Mme CIBLA.

DÉLIBÉRATION 2018-08-076 **MODIFICATION DES PERIMETRES DE PROTECTION** **DES MONUMENTS HISTORIQUES**

Lors de l'élaboration de notre Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), Mme POULAIN, architecte des Bâtiments de France nous a transmis une proposition de Périmètre Délimité des Abords (PDA). Afin qu'elle puisse le présenter lors de la prochaine Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture de Normandie, en même temps que l'AVAP, il convient aux membres du Conseil Municipal de valider ce périmètre.

Vu le Code des collectivités locales,

Vu le Code du Patrimoine et notamment ses articles L621-30 et L621-31,

Vu la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi dite SRU),

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine),

Considérant la proposition schématique de l'Unité Départementale de l'architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC), relatif au tracé Délimité des Abords,

Considérant que ce nouveau périmètre proposé est plus adapté à la situation de la commune,

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212704381-20180828-2018-08-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/08/2018

Donne un avis favorable au Périmètre Délimité des Abords tel que présenté par l'Unité Départementale de l'architecture et du Patrimoine de l'Eure.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Eric AUBRY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-2127043\$1-20180828-2015-09-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/08/2018